

Deux marchés nocturnes se tiendront cet été

Par Le Républicain Lorrain - Hier à 19:14 - Temps de lecture : 1 min

|| Vu 182 fois



Le boulevard du Parc attend à nouveau la foule des grands jours lors des Estivales. Photo d'archives RL

Le dernier conseil municipal a été express puisqu'en vingt minutes chrono, les onze points à l'ordre du jour avaient été votés.

Marie-Rose Cintas, adjointe, a annoncé que dans le cadre des manifestations estivales prévues pour l'animation d'été de la commune, deux marchés nocturnes se tiendront boulevard du Parc, les 10 juillet et 7 août. Les conseillers ont validé les tarifs pour les exposants ainsi que pour les spectacles prévus salle Voltaire.

Subventions et location de locaux

Plusieurs subventions ont également été accordées dont 550 € aux Trouvères du Tillet, 840 € à Vie et culture ainsi que 11 500 € pour l'école de musique les Arpèges.

Enfin, comme l'a précisé le maire Pierre Tacconi, un nouveau bail de location de neuf ans proposé par l'État pour la location des 16 logements et des locaux techniques de la gendarmerie, a été accepté par le conseil. Ceux-ci appartiennent à la commune et s'étendent sur une surface de 2 873 m². Ces locaux seront loués pour un montant annuel de 210 575 € permettant de couvrir les coûts de l'emprunt. Pour terminer, les conseillers ont validé le projet d'une boucle de randonnée présenté par la communauté de communes de l'Arc mosellan, « le Chemin du Petelot », partant du collège à travers bois via Bertrange.